



# Les **aéroports**, une nouvelle responsabilité pour la Région Bretagne

AN AERBORZHIOÙ :  
UR GARG NEVEZ EVIT RANNVRO BREIZH

BILAN D'ACTIVITÉ 2008  
DISOC'HOÙ 2008



## ÉDITO

Les aéroports régionaux sont au cœur des problématiques de la mondialisation, qui bouleverse la division géographique du travail et pose la question de l'accès de la Bretagne aux flux internationaux de personnes et de marchandises. Un aéroport participe en effet non seulement au développement économique par les activités qu'il engendre (tourisme, logistique) mais aussi en ce qu'il permet la présence d'entreprises d'envergure sur son territoire: c'est notamment au travers de son accessibilité aux capitales régionales et européennes qu'il attire les investissements étrangers et développe leur activité à l'export. Les projets qui s'appuient en outre sur la zone aéroportuaire (fret, maintenance aéronautique) permettent le maintien d'un emploi industriel hautement qualifié sur le territoire. Après une année 2007 record pour les aéroports de Bretagne, le transport aérien subit en 2008 la crise économique de plein fouet, et le mouvement de concentration déjà engagé dans le secteur devrait être amplifié. Au moment où la Région Bretagne prend toutes les compétences sur les aérodromes transférés (Brest, Quimper, Rennes, Dinard), il importe qu'elle reste attentive au maintien de l'attractivité de son territoire au travers de celui de la compétitivité de ses aéroports et de leur connexion aux hubs nationaux, européens et internationaux. C'est dans cet esprit que la Région Bretagne a mené la procédure d'attribution de délégation de service public pour l'aéroport de Quimper. La Région se dote également d'outils de gouvernance adaptés: les commissions consultatives économiques et les conseils stratégiques aéroportuaires locaux permettent à l'ensemble des acteurs aéroportuaires de participer aux projets stratégiques des plateformes et à leur politique tarifaire. Enfin, la Région a lancé dès 2008 une étude qui permettra de définir une stratégie globale de développement des 4 aéroports régionaux (Brest, Rennes, Dinard, Quimper) en cohérence avec les autres aéroports bretons (plus particulièrement Lorient et Lannion) et Notre-Dame-des-Landes et d'inscrire de manière durable leur développement au service de celui de l'économie régionale. En optimisant la desserte aérienne de la Bretagne, la Région contribue à relever le défi de l'accessibilité de son territoire à l'Europe et au reste du Monde.

Emañ an aerborzhioù rannvroel e-kreiz kudennoù ar bedelaat. Hennezh zo deuet da eilpenañ rannadur douaroniel al labour hag abalamour dezhañ e komzer eus digeriñ muioc'h Breizh d'an eskemmoù etrebroadel a dud hag a varc'hadourezh. Rak an aerborzhioù a sikour da ziorren an armerzh gant an obererezhioù a zegasont er vro (touristerezh, lec'haveiñ), hag ouzhpenn-se e teu embregerezhioù bras d'en em staliañ en-dro dezho: dre ma c'haller mont anezho da gêrioù-penn rannvroioù ha stadoù Europa e c'hall ar postadurioù estren bezañ sachet daveto hag e c'hall o obererezh eziporzhiañ bezañ kaset war-raok. Gant ar raktresoù zo stag ivez ouzh takad an aerborzhioù (aerfred, trezalc'h an aerlestrou) e c'haller derc'hel implijoù greantel evit tud arroutet-mat e-barzh ar vro.

Goude ar bloavezh 2007 ma oa bet graet berzh bras gant aerborzhioù Breizh, enkadenn an armerzh a voe un taol fall evit an aerhentiñ e 2008, ha sur a-walc'h ez ay pelloc'h al luskad kreizennañ a oa krog er gennad dija. Tra ma treuzkaser an holl varregezhioù war an nijvaoù (Brest, Kemper, Roazhon, Dinard) da Rannvro Breizh, e vo brav dezhi teurel evezh e kendalc'hfe an dud da vezañ sachet davet ar rannvro abalamour d'hec'h aerborzhioù kevezus, kevreet ouzh huboù broadel, europat hag etrebroadel.

Evit mont gant an hent-se eo bet grataet dileuradur ar servij publik evit aerborzh Kemper gant Rannvro Breizh. Binvioù gouarn azas zo bet krouet gant ar Rannvro ivez: er bodadoù aliañ armerzhel hag e kuzulioù strategel an aerborzhioù e c'hall holl obererien an aerborzhioù kemer perzh da sevel raktresoù strategel ar savlec'hioù ha da zivizout war ar prizioù kinniget.

A-hend-all ez eus bet roet lañs gant ar Rannvro, abaoe 2008, d'ur studiadenn a roio tu da dermeniñ ur strategiezh hollek evit diorren ar 4 aerborzh rannvroel (Brest, Roazhon, Dinard, Kemper) e kenemglev gant aerborzhioù all Breizh (dreist-holl re an Oriant ha Lannion) ha gant Kernitron-al-Lann, ha da frammañ o diorradur, e doare da badout, e servij diorradur armerzh ar rannvro.

Dre wellaet servijoù aerhentiñ Breizh e ra ar Rannvro he lod evit dont a-benn da liammañ tiriad Breizh ouzh Europa hag ouzh ar peurrest eus ar Bed.

Le Président du Conseil régional de Bretagne

# Développer les

**Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2007, la Région Bretagne est propriétaire des aéroports de Rennes, Brest, Quimper-Cornouaille et Dinard-Pleurtuit -Saint-Malo et en assure à ce titre l'aménagement, l'entretien et la gestion.**

La gestion de ces aéroports avait été déléguée principalement à des chambres de commerce et d'industrie, sous la forme de concessions. Celle de l'aéroport de Quimper a été renouvelée en 2008 et attribuée au groupement Vinci Airports/Keolis. Deux autres arrivent à échéance tout début 2010 (Rennes-Saint-Jacques et Dinard-Pleurtuit-Saint-Malo).

Pour l'année 2009, la contribution financière prévisionnelle de la Région pour les activités aéroportuaires est de 1,5 millions d'euros. La Région investit notamment dans les infrastructures et dans l'entretien des équipements pour développer l'offre et la qualité des services offerts. À travers les commissions consultatives économiques et les conseils stratégiques aéroportuaires locaux, elle organise la concertation avec l'ensemble des partenaires et des usagers des aéroports pour favoriser une gestion optimisée de ses places aéroportuaires.



© Simon Cohen

## LE RENOUVELLEMENT DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Par la signature du contrat liant la Région Bretagne au nouvel exploitant de l'aéroport de Quimper-Cornouaille, Vinci Airports/Keolis, la Région a souhaité privilégier un modèle économique durable, mettant le gestionnaire en situation de responsabilité vis-à-vis du budget de la plateforme.

Les concessions des aéroports de Rennes et Dinard arriveront à échéance en 2009: c'est dans le même esprit, en cohérence avec la stratégie aéroportuaire régionale en cours d'élaboration, que la Région a souhaité réaliser un appel d'offres sur la gestion commune des deux plateformes.

# aéroports en concertation

## LE CONSEIL STRATÉGIQUE AÉROPORTUAIRE LOCAL

Chaque aéroport transféré à la Région est doté d'un Conseil Stratégique réunissant des représentants de la Région, des Conseils généraux, des EPCI, des Communes, du Syndicat mixte en charge de l'élaboration du SCOT et de l'exploitant aéroportuaire, qui donne un avis sur des orientations stratégiques, des projets d'investissements envisagés sur chacune des plateformes et traite des problématiques de desserte et plus généralement des interactions entre la plate-forme aéroportuaire et son environnement. Il examine en particulier le Plan de Composition Générale de chaque plateforme.

## LA COMMISSION CONSULTATIVE ÉCONOMIQUE

La Commission Consultative Économique qui réunit l'exploitant, les usagers aéronautiques et les représentants d'organisations professionnelles du transport aérien, rend un avis sur deux points essentiels que sont les taux des redevances règlementées et les programmes d'investissements. Elle peut en outre être consultée sur tout sujet relatif aux services rendus par l'exploitant sur l'aérodrome. La création de la commission est obligatoire pour les aérodromes dont le trafic annuel moyen des trois dernières années a dépassé 200 000 passagers ou qui ont accueilli, pendant cette même période, au moins deux transporteurs aériens représentant en moyenne 50 000 passagers par an chacun. Au vu de ces éléments, seuls les aéroports de Brest et Rennes doivent obligatoirement être dotés d'une Commission Consultative Économique qui se réunit une fois par an. Souhaitant développer la concertation, la Région Bretagne a néanmoins également réuni les commissions consultatives des aéroports de Dinard-Pleurtuit-Saint-Malo et de Quimper-Cornouaille.

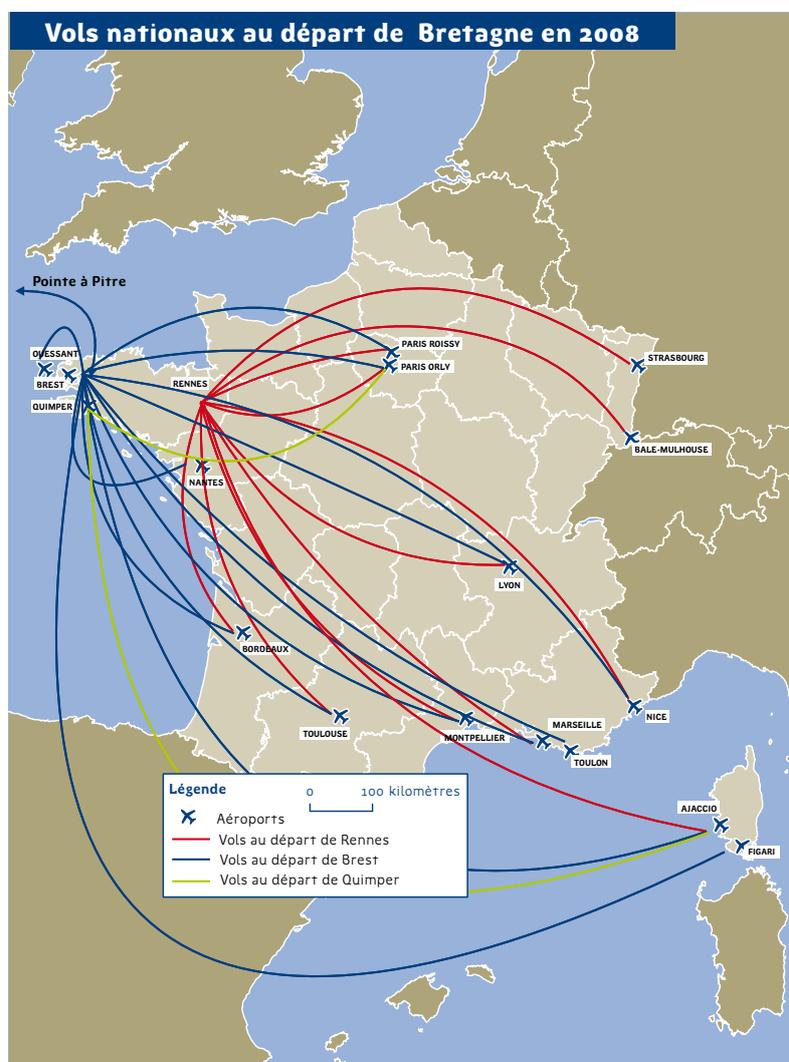
## LE CONSEIL STRATÉGIQUE AÉROPORTUAIRE RÉGIONAL :

Un Conseil Stratégique Aéroportuaire Régional, composé de représentants de la Région Bretagne, des Conseils généraux, des EPCI et de la CRCI, interviendra également sur un périmètre incluant non seulement les quatre aérodromes transférés, mais aussi les aéroports de Lorient et Lannion. Son rôle sera de rendre un avis sur les orientations de développement des aéroports et d'étudier et proposer les mesures de nature à favoriser le développement des activités aéroportuaires dans un souci de bon aménagement de la desserte aéroportuaire et de développement durable de la Bretagne.

L'État réunit également deux organes de gouvernance: la commission consultative environnementale est consultée sur toute question d'importance relative à l'aménagement ou à l'exploitation de l'aérodrome qui pourrait avoir une incidence sur l'environnement (dont le plan d'exposition au bruit) et le comité local de sûreté intervient sur toute question relative à l'organisation des mesures garantissant la sûreté sur les aérodromes (zones réservées, plans d'urgence). En tant que membre de ces commissions et propriétaire des aéroports régionaux, la Région Bretagne intervient dans un souci de protection maximale de l'environnement et des personnes sur et autour des plateformes aéroportuaires.



## L'offre des aéroports régionaux: p

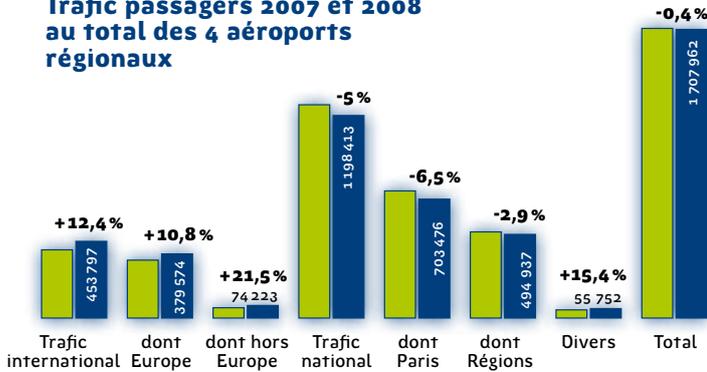


# Les résultats 2008

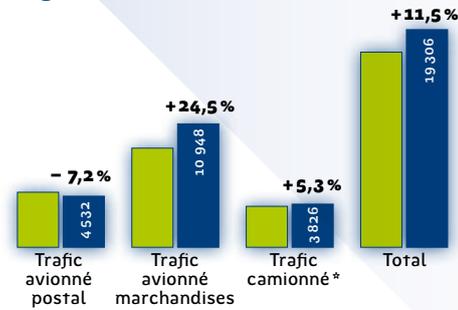


© CCI S+Malgo

**Trafic passagers 2007 et 2008 au total des 4 aéroports régionaux**



**Trafic de fret 2007 et 2008 au total des 4 aéroports régionaux**



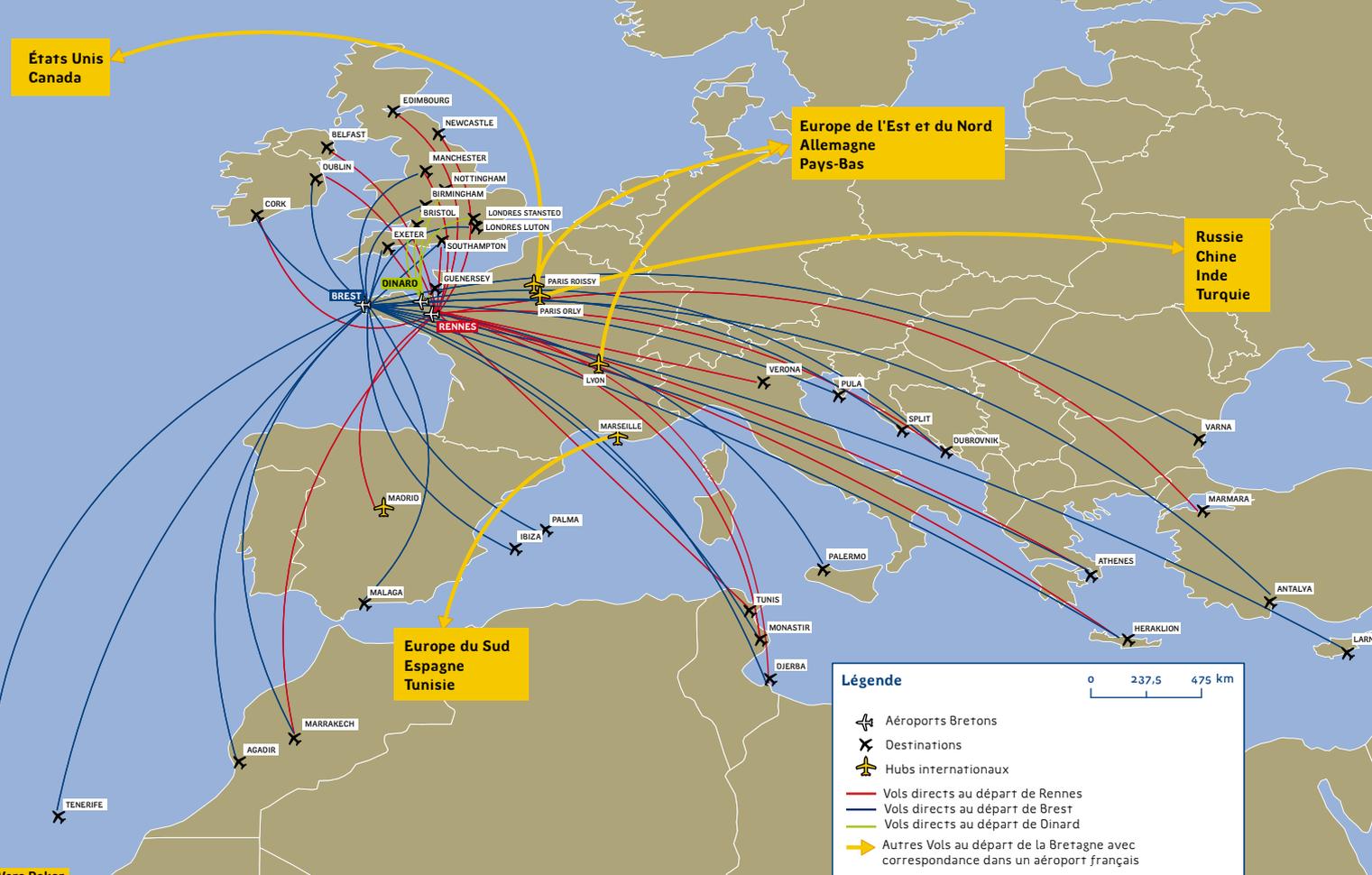
Dans un contexte difficile pour le transport aérien, le trafic passagers au total des quatre aéroports régionaux se stabilise en 2008 après avoir connu une importante progression en 2007, ceci grâce au dynamisme des lignes internationales vers l'Europe et l'Afrique du Nord.

L'activité de fret aérien se développe quant à elle grâce au trafic avionné marchandises, en progression de +24,5% en volume, une performance largement supérieure à la moyenne nationale (+2% au total des aéroports de Province). L'aéroport de Rennes, avec un total de 14,495 tonnes (+15,6%), confirme son positionnement de plateforme régionale de fret aérien.

\* On appelle "fret aérien camionné" la pratique qui consiste pour un transporteur aérien à substituer un camion à un avion. Dans ce cas, le transporteur aérien fait voyager le fret sous lettre de transport aérien, selon les tarifs et les conditions (notamment d'assurances) propres au transport aérien.

## Pour une meilleure accessibilité de la Bretagne au reste du monde

**Vols internationaux au départ de Bretagne en 2008**





## LES EMPLOIS

Les aéroports génèrent près de 4500 emplois sur la Bretagne.

2800 emplois directs, dont 700 sur l'activité de maintenance aéronautique  
1165 emplois indirects  
524 emplois induits

Source : Étude BIPE 2007

Les emplois directs sont générés par les entreprises et organismes implantés dans les aéroports.  
Les emplois indirects sont générés par les prestataires de services liés à l'activité aéroportuaire (ex : établissements touristiques).  
Enfin, l'emploi induit est lié à l'effet multiplicateur de l'impact économique direct et indirect de la plateforme.

## UNE STRATÉGIE AÉROPORTUAIRE POUR LA RÉGION BRETAGNE

La Région entend réaffirmer la complémentarité des aéroports régionaux, du futur aéroport de Notre Dame des Landes et du transport ferroviaire pour développer une offre de transport cohérente au départ et à destination de la Bretagne, plutôt que laisser se développer des concurrences stériles.

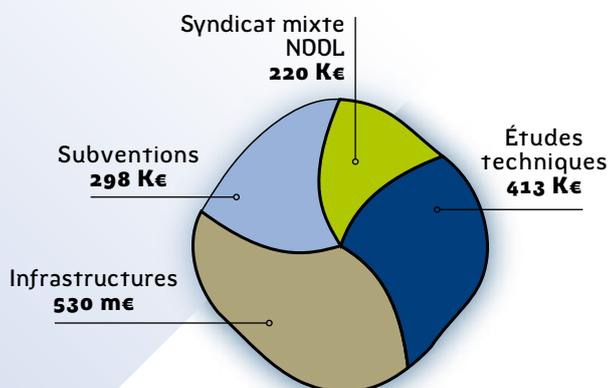
Les activités de maintenance aéronautique et de fret sont par ailleurs extrêmement structurantes pour l'économie locale.

L'objectif principal de l'élaboration de la stratégie aéroportuaire régionale sera donc, compte tenu de sa situation géographique péninsulaire, la connexion de la Bretagne à la France et au reste du Monde ainsi que la préservation des activités économiques liées aux plates-formes : le maintien de l'attractivité de notre territoire en dépend.



## LE BUDGET RÉGIONAL CONSACRÉ AUX AÉROPORTS

Dépenses de la Région au budget primitif 2009 en faveur des aéroports régionaux et d'intérêt régional en milliers d'euros.



La Région investit sur les projets d'aménagement et de modernisation des équipements de ses aéroports. Elle participe également, via des subventions, aux projets de modernisation des aéroports d'intérêt régional (notamment Lorient et Lannion) et au projet du futur aéroport de Notre Dame des Landes

## UN PLAN D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Parmi les nombreux projets financés par la Région figurent notamment la réfection du balisage, de la piste principale et du taxiway sur l'aéroport de Quimper-Cornouaille ; l'extension du terminal fret et du parking avion cargo sur l'aéroport de Rennes-Saint-Jacques ; la participation à l'amélioration des installations des services de l'État sur la plateforme à Brest ; la modernisation de l'aérogare de Lorient ; l'accompagnement du projet du futur aéroport de Notre Dame des Landes. Autant de projets au service de l'amélioration de l'accueil des passagers et des entreprises sur les plateformes, de la sécurité de circulation des aéronefs et des personnes, du développement économique régional et de l'accessibilité de la Bretagne au reste du monde.



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

283, avenue du Général Patton - CS 21 101 - 35711 RENNES CEDEX 7  
Tél.: 02 99 27 10 10 - Fax.: 02 99 27 11 11 - [www.region-bretagne.fr](http://www.region-bretagne.fr)